

Centre aquatique : où en sont les travaux ?

Le chantier progresse vite et ça se voit. Les plus curieux ont pu apercevoir ces derniers mois les murs du futur Centre aquatique grimper jusqu'à laisser deviner la forme de vagues.

À ce stade, plus de 80 % de la maçonnerie a été achevée et la charpente est installée depuis la mi-mai. Les grues vont bientôt quitter le chantier qui sera ensuite concentré sur les aménagements intérieurs et la menuiserie extérieure.

Un style nordique

L'architecte a proposé une colorimétrie pour uniformiser le bâtiment. Les tons oscilleront entre blanc, crème et sable, rappelant les aménagements de style nordique.

Tous les éléments intérieurs sont sélectionnés, entre autre, en fonction de l'entretien qu'ils nécessitent et du confort des usagers. Par exemple le carrelage ne doit être ni trop glissant, ni trop formé d'aspérités qui compliqueraient son nettoyage. Le toboggan est quant à lui étudié pour être le plus ludique possible : mi sombre mi transparent, agrémenté de stries pour un effet stroboscopique garanti.

Planning

Le chantier n'a que très peu de retard (une vingtaine de jours). Une fois livré, le Centre aquatique sera soumis à des tests et le personnel sera formé au nouveau bâtiment. Ouverture prévue pour l'été 2017.

Aménagement du territoire : une réflexion partagée avec la population dès 2017

Mayenne Communauté va retenir d'ici cet été un prestataire pour l'accompagner dans la réalisation de son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) et la révision de son Schéma de cohérence territoriale (SCOT).

Ces deux documents seront les piliers pour l'aménagement de notre territoire au cours des 10 à 20 prochaines années. En effet, ils détailleront les objectifs de la collectivité en termes d'urbanisation, de préservation de l'environnement, etc.

À ce titre, le PLUI permettra aux 33 communes de se doter d'un seul et même document d'urbanisme qui remplacera les PLU (Plan Local d'Urbanisme), POS (Plan d'Occupation des Sols) et Cartes communales actuellement en vigueur.

Les habitants du territoire seront informés, consultés, associés sur toute la durée de l'élaboration de ces documents d'urbanisme qui s'étalera jusqu'en 2019.

May'PAC : un portail associatif et culturel pour Mayenne Communauté

D'ici quelques mois, May'PAC sera le nouveau portail associatif et culturel de Mayenne Communauté. Cet outil permettra aux habitants de trouver sur un seul et même site toutes les informations relatives aux nombreuses structures culturelles et associatives du territoire.



May'PAC a pour objectif de devenir l'outil de communication de référence pour la culture et les associations du territoire.

Culture, sport, environnement, économie-tourisme, entraide, solidarité, citoyenneté, loisirs... May'PAC sera un outil au service des usagers mais également des structures associatives et culturelles afin de les accompagner dans la promotion de leurs activités sur le territoire. Les habitants pourront y trouver par exemple :

- ▶ l'ensemble des événements, manifestations organisés sur le territoire de Mayenne Communauté ;
- ▶ l'ensemble des pratiques enseignées et proposées, qu'il s'agisse de sport, de musique, d'activités de loisirs... Pour les adultes et les plus jeunes ;
- ▶ une présentation de l'ensemble des acteurs associatifs et culturels du territoire.

Si vous êtes une association ou un acteur culturel et que vous souhaitez être référencé dans le futur portail May'PAC, contactez Julien Elie :

julien.elie@mairie-mayenne.net ou 02 43 30 21 36.